

Voeu

Vers une solution alternative à l'A69

présenté par

Karin Peres Hoarau Conseillère municipale
Henri Arévalo, Jean-Marc Denjean, Jürgen Knodlseder,
Conseillers municipaux

L'autoroute A69 reliant Toulouse à Castres, énième projet imposé, se révèle désastreuse pour le climat, la biodiversité et le tissu social.

En dépit de l'avis défavorable rendu par l'Autorité environnementale qui juge ce projet anachronique, en dépit de celui du Conseil National de Protection de la Nature qui pointe les lacunes de l'étude d'impact, en dépit des alertes des scientifiques, d'une mobilisation citoyenne de grande ampleur, le Gouvernement persiste.

Au regard des enjeux et ambitions actuels de sobriété, des obligations de réduction des émissions de gaz à effet de serre, des incidences du projet sur la pollution de l'air, des menaces accrues d'érosion de la biodiversité, de l'artificialisation du territoire, de l'évolution des pratiques de mobilité et de leur lien avec l'aménagement des territoires, ce projet autoroutier, aussi dépassé que condamnable, apparaît de nature écocidaire.

Pour sa construction, l'A69 accapare les ressources d'autres territoires. Ce sont des millions de tonnes de granulats qui vont devoir être puisées et retournées dans les dix prochaines années. En Ariège, où se situent de nombreux gisements, la nappe phréatique subit déjà les conséquences directes de cet extractivisme. Qui plus est, l'analyse socio-économique, dont seul un résumé a été rendu public, repose sur des données dépassées relatives à la circulation et des hypothèses d'émissions de polluants qui mériteraient d'être actualisées.

L'acharnement à poursuivre ce projet conduira à artificialiser des centaines d'hectares de terres agricoles et à abattre des milliers d'arbres dont de nombreux arbres centenaires.

En outre, la littérature scientifique a montré depuis longtemps qu'il est vain d'espérer des effets structurants automatiques par les axes routiers et encore moins pour le bassin Castres-Mazamet qui ne saurait être considéré comme enclavé compte tenu des dizaines de milliers d'emplois qui existent déjà.

Il est temps de mettre en pause ce projet qui ne répond plus aux urgences de notre époque et qui symbolise l'entêtement d'une poignée d'élus·es et d'entrepreneurs·es au détriment des habitants·es et de leur environnement.

Des propositions alternatives raisonnables comme le projet "Une Autre Voie", la rénovation de la RN 126 et l'expansion du réseau ferroviaire ont été écartées. Pourtant, ces

propositions sont sérieuses, documentées et portées par plusieurs expert·e·s. Elles éviteraient de pénaliser financièrement les automobilistes obligés de déboursier 17 € pour un aller-retour Toulouse-Castres afin de gagner une quinzaine de minutes de trajet ce qui ferait de l'A69 l'une des autoroutes les plus chères et sans doute la plus antisociale et la plus inutile de France.

Pour que ces solutions soutenables et désirables adviennent, le recours à un collectif de médiation entre les opposant·es et les porteur·euses de projet est une solution de raison au moment où les recours engagés n'ont pas encore été jugés sur le fond.

Le conseil municipal de Ramonville Saint Agne, réuni 30 novembre 2023 :

- considère que ce projet d'A69, aujourd'hui contraire à l'intérêt général des populations et de leur environnement humain et naturel, ne peut plus se réaliser ;
- demande que soient ouverts des pourparlers avec l'ensemble des organisations et personnes concernées après avoir décidé de suspendre les travaux et que soit recherchée une solution satisfaisante au travers d'une médiation prenant en compte les propositions alternatives avancées ;
- apporte son soutien aux militantes et militants qui poursuivent une lutte acharnée depuis plusieurs années ;
- appelle à ce que la mobilisation citoyenne et pacifique s'amplifie partout en France pour exiger la préservation de notre biodiversité et la protection des voix qui la défendent ;
- soutient le principe d'une enquête parlementaire suggérée et demandée par Madame la Députée Christine Arrighi.